

**Collision avec des arbres  
lors d'un décollage sur une piste limitative, incendie**

<sup>(1)</sup>Heure locale.

<b>Aéronef</b>	Avion Robin DR 340 immatriculé F-BRTE
<b>Date et heure</b>	Vendredi 2 septembre 2011 à 11 h 00 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Club
<b>Lieu</b>	AD Lyon Brindas (69)
<b>Conséquences et dommages</b>	Pilote et deux passagers décédés, avion détruit

**CIRCONSTANCES**

Le pilote décolle de la piste 19 non revêtue de l'aérodrome de Lyon Brindas. Il est accompagné d'un autre membre du club et d'un passager. L'avion quitte le sol à environ 30 mètres au-delà de l'extrémité de piste, puis perd de la hauteur dans le thalweg situé dans le prolongement. Après avoir parcouru 150 mètres, il heurte des arbres en contrebas, entre en collision avec le sol et prend feu.

Un témoin au sol a indiqué que le moteur fonctionnait normalement mais que la vitesse de roulement de l'avion lui semblait faible. L'examen de l'épave n'a pas mis en évidence d'anomalie mécanique susceptible d'expliquer l'accident. Il a permis de confirmer que le moteur tournait à l'impact en délivrant peu de puissance.

L'avion venait de l'aérodrome de Vienne Reventin (38) sur lequel le plein de carburant avait été effectué.

Au départ de Vienne, la masse estimée de l'avion était de 1 010 kg, soit une valeur légèrement supérieure à la masse maximale au décollage (1 000 kg). Au moment de l'accident, elle était de 995 kg. Le centrage se situait au-delà de la limite avant établie par le constructeur. L'examen des courbes de performances montre que, ce jour-là, la distance théorique de décollage était de 440 mètres et celle du passage des 15 mètres de 694 mètres.

La piste 19 de l'aérodrome de Lyon Brindas mesure 438 mètres. Son utilisation est restreinte aux aéronefs basés à Brindas ou sur les aérodromes alentours, ce qui était le cas du F-BRTE. De nombreux clubs de la région recommandent fortement à leurs pilotes de ne pas y atterrir.

Les conditions météorologiques estimées sur le site étaient les suivantes : vent variable 2 kt, CAVOK, température 27 °C, QNH 1015 hPa.

Le pilote, 62 ans, détenait une licence PPL(A). Il totalisait 815 heures de vol, trois heures dans les trois mois précédents et 20 minutes dans les vingt-quatre heures précédentes (le nombre d'heures de vol sur type n'a pu être établi). Il avait été membre de l'aéroclub de l'Ouest lyonnais basé à Brindas et était familier de l'aérodrome. L'un des passagers était également pilote. Il détenait une licence de PPL(A) et totalisait 220 heures de vol dont une heure dans les trois mois précédents.

## CONCLUSION

L'avion a probablement décollé au second régime et n'a pas pu prendre de hauteur. L'accident est dû à une préparation inappropriée du vol qui a conduit le pilote à décoller alors que le centrage et les performances de l'avion ne lui permettaient pas de le faire en toute sécurité.

Sa connaissance de l'aérodrome de Brindas a pu l'inciter à sous-estimer les difficultés liées, ce jour-là, au décollage.